

go4future – Lot de travail « Examen quinquennal »

Les bonnes formations initiales pour la branche

Agrotec Suisse et la VSBM contrôlent les métiers de mécanicien(ne) en machines agricoles, en machines de chantier et d'appareils à moteur CFC. Les travaux concernant l'examen quinquennal sont regroupés au sein du projet « go4future » (voir aussi le numéro 6-23 de forum).



René Will, Chef de projet eduxept AG

Actuellement, la Commission de la formation professionnelle (CFP) et la Commission suisse pour le développement de la profession et la qualité (CSDPQ) collaborent avec le groupe de coordination du projet sur les lots de travail définis « Examen quinquennal » et « Contrôle de la formation initiale dont le niveau d'exigences est moins élevé ». La société eduxept AG pilote le projet. René Will, son directeur adjoint, dirige et coordonne le projet. Il nous renseigne sur l'état d'avancement des travaux.

Quelles sont les bases de l'examen actuel ?

René Will (RW): Les ordonnances sur la formation professionnelle disposent qu'un examen quinquennal périodique doit être conduit pour vérifier si la formation professionnelle concernée est à jour et de qualité. Il s'agit d'une prescription contraignante de la Confédération qui s'applique aux formations professionnelles initiales fédérales.

Dans quelle phase les travaux se trouvent-ils actuellement ?

RW: L'examen quinquennal se compose en principe de trois éléments. Premièrement, une enquête est menée auprès de tous les acteurs de la formation, c'est-à-dire les entreprises formatrices, les écoles professionnelles et les centres CIE.

Deuxièmement, les cantons réalisent une enquête portant sur les expériences de mise en œuvre faites par la surveillance des apprentissages et par la direction des examens.

Troisièmement, la Confédération, le Secrétariat d'État à la formation et à la recherche (SEFRI) pour être précis, rédige un rapport condensé sur les aspects du développement de la profession ainsi que sur les directives et les conditions générales actuelles.

Ces trois éléments sont à la disposition de la CSDPQ, qui analyse actuelle-

ment les nombreux retours, un travail exigeant qui nécessite une bonne vue d'ensemble et une prise en compte globale des retours d'information. Dans ce contexte, de nombreux points doivent être remis en question et abordés pour que la CSDPQ puisse finalement émettre une recommandation sur la marche à suivre, ce qui ne doit pas nécessairement déclencher de révision. Si la commission conclut qu'il est possible d'obtenir des améliorations par le biais de mesures d'information et de formation, il sera également possible de renoncer à une révision.

Comment doit-on imaginer la coordination des différents services, offices, etc. participants ?

RW: La formation professionnelle initiale est organisée en « partenariats de réseau ». En d'autres termes, les organisations du monde du travail (associations/syndicats), les cantons et la Confédération travaillent main dans la main. C'est la raison pour laquelle tous les partenaires de la formation professionnelle sont représentés au sein de la CSDPQ. Comme ils ont tous un rôle à jouer dans la mise en œuvre de la formation professionnelle initiale, ils font des propositions pour améliorer la qualité.

Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un diplôme fédéral régi par la loi sur la formation professionnelle. De nombreux intérêts et directives ainsi que les souhaits des employeurs ou les droits des personnes en formation doivent être pris en compte. La loi définit également des conditions-cadres claires, telles que la durée de l'apprentissage de trois à quatre ans pour un CFC et de deux ans pour une AFP.

Bien que les associations ne puissent pas faire ce qu'elles veulent, tous les partenaires de la formation professionnelle contribuent à la recherche d'une solution favorable pour toutes les parties prenantes.

Pourquoi est-ce si long ?

RW: Les avis divergent au sein de l’association quant à savoir si l’opération prendra du temps. En collaboration avec les comités, la CFP et la CSDPQ, nous avons élaboré un processus et un calendrier qui tiennent compte de nombreux aspects.

Dans ce contexte, il ne faut pas oublier que go4future doit répondre à des questions multiples et complexes. D’une part, nous contrôlons trois métiers existants et, d’autre part, nous nous penchons sur une nouvelle formation initiale dont les exigences sont moins strictes. Ces quatre questions sont ardues. Par ailleurs, les problématiques sont liées les unes aux autres et les solutions doivent être trouvées en réseau.

Pour les organes de milice, il s’agit d’une lourde charge que nous ne pouvons alléger que de manière limitée en tant que responsables de projet. De plus, nous sommes confrontés à des structures associatives complexes qui ne facilitent pas la gestion des projets.

Quels objectifs ont été fixés, par exemple en ce qui concerne les lots de travail définis ?

RW: Il n’y a en fait qu’UN seul grand objectif, à savoir offrir **les bonnes formations initiales à la branche**, afin que les entreprises disposent à l’avenir également de la main-d’œuvre qualifiée adéquate pour réussir.

Pour le lot de travail « Examen quinquennal », l’objectif intermédiaire consiste à rédiger le rapport d’examen à l’attention de l’organe responsable, c’est-à-dire des comités.

Il convient de bien évaluer les contributions des trois partenaires de la formation professionnelle. Un exemple : le modèle didactique des métiers a plus de 20 ans. Il existe actuellement de nouvelles connaissances en matière de pédagogie professionnelle, et donc de nouveaux modèles à mettre en œuvre. Les parties prenantes sont en revanche relativement satisfaites du système actuel.

Il faut également se rappeler que les conditions-cadres formelles ont évolué.

Or celles-ci doivent être reprises lorsqu’une révision est lancée. Bien qu’apportant de nouvelles opportunités, cela recèle aussi des risques.

Je suis toutefois convaincu que son approche consciencieuse permettra à la CSDPQ d’arbitrer correctement.

Quelle est la feuille de route ?

RW: D’après le calendrier, la CSDPQ devrait achever l’examen quinquennal au cours du premier trimestre de cette année. Pour le moment, nous sommes sur la bonne voie.

Le calendrier des autres lots de travail de go4future est plus exigeant. Les bases de l’examen d’un nouveau métier devront être réunies et intégrées au prochain lot de travail « Concept de formation initiale » d’ici au deuxième trimestre. Nous nous sommes déjà acquittés de nombreuses tâches de fond et nous atteindrons l’objectif fixé compte tenu des perspectives actuelles. ■

Les questions ont été posées par Rob Neuhaus

